

"Nos garçons pourraient être placés par la DDASS": parents d'enfants nés par GPA, ces Toulonnais ont l'impression d'être une "famille fantôme"

PAR FRANCK LECLERC fleclerc@nicematin.fr

Mis à jour le 14/10/2019 à 22:52 Publié le 14/10/2019 à 22:32



Cathy et Yann, de Toulon, avec leurs fils nés par GPA il y a 8 et 4 ans. Leurs enfants biologiques, mais qui n'apparaissent pas sur le livret de famille. Photo DR

Leurs fils biologiques, nés par GPA, ne figurent pas sur le livret de famille. "Si nous disparaissions, ils seront placés par la DDASS", résume ce couple de Toulon.

Cathy est née sans utérus. Sans l'empêcher de produire des ovules, cette malformation congénitale la prive de toute possibilité de grossesse. *"Elle m'en a informé dès notre première rencontre, on ne sortait même pas encore ensemble"*, se souvient Yann. *"Pour elle, en parler, c'était très important."*

C'était en 2005. À l'époque, la construction d'une famille n'était pas à l'ordre du jour. Lorsque la question s'est posée, le couple a tout naturellement pensé à l'adoption.

"En 2009, nous nous sommes engagés dans un processus de demande d'agrément. Mais au milieu du parcours, nous avons compris que ce n'était pas pour nous. L'adoption, ce n'est pas un enfant que l'on confie à un couple, mais des parents que l'on donne à un enfant. Dans notre tête, nous n'étions pas prêts. On n'arrivait pas à se projeter."

Premier contact

Au printemps 2010, le couple se rapproche d'une agence américaine. Tout va très vite. Dès le mois d'août, après quelques échanges au téléphone, première rencontre avec Audrey, en Californie. *"Un médecin lui avait annoncé très tôt qu'elle ne pourrait jamais avoir d'enfant. Après la naissance de sa deuxième fille, elle voulait aider un couple infertile. Quelque chose, pour elle, de l'ordre de la réparation."*

Pour la petite histoire, Audrey et son époux, depuis, ont eu deux autres enfants.

L'argent

C'est un point sur lequel, souvent, le débat se cristallise. Évacuons le sujet: ici, pas de justice sociale, le budget est très élevé.

"Cent mille euros, deux fois", calcule Yann qui veut le préciser: *"En France, je crois que le coût moyen d'une naissance est de 15.000 euros. On ne s'en rend pas compte car les dépenses sont prises en charge par la Sécurité sociale. Mais une nuit d'hospitalisation dans un service de néonatalité, c'est entre 1.500 et 2.000 euros."*

La rémunération de la mère porteuse ? *"De mémoire, 23.000 dollars. Moins que son salaire, si elle avait continué à travailler. Mais il est certain qu'entre les voyages, les avocats, les soins, les assurances, il faut avoir de gros moyens."*

Cathy est médecin, Yann a des revenus de cadre supérieur. *"Ma femme a découvert sa malformation à seize ans. Ce jour-là, elle a commencé à mettre de l'argent de côté."* Plus ou moins consciemment, en vue d'être maman... *"Pour la deuxième naissance aussi, nous avons économisé. Et la famille nous a aidés."*

Le problème, juge-t-il, est plus délicat avec d'autres pays où il n'est pas exclu de parler d'exploitation de la misère. *"En Inde, on peut acheter du sexe ou même un rein. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de passer par les États-Unis."*

Les sentiments

Si le recours à une autre femme pour porter son enfant implique de part et d'autre un certain nombre de droits et de devoirs, cela n'empêche pas les sentiments.

"Contrairement à l'idée que l'on s'en fait, ce sont des femmes qui se proposent spontanément", explique Yann. Que tout soit juridiquement taillé au cordeau, c'est, dit-il, indispensable. "Même si cela peut choquer des gens, c'est le mieux pour rendre l'aventure aussi humaine que possible. A la première rencontre, tout est déjà réglé, il n'y a ni a priori ni malentendu."

Si la relation perdure, la première mère porteuse a souhaité garder une distance. Avec la seconde, Maya, qui d'ailleurs a renouvelé l'expérience pour un couple homo, le lien est plus fort: *"Nous nous sommes revus, nous allons les recevoir chez nous. Maya et son mari sont devenus des amis. Presque une deuxième famille"*

Dans les deux cas, les rendez-vous sont fréquents: *"Nous échangeons sur Facebook à Noël, à chaque anniversaire. On s'envoie des messages, on poste des photos."*

Du côté des enfants

L'aîné connaît *"la dame qui a prêté son ventre"*. Et il était présent lors de la naissance du petit frère. Les deux, pour l'anecdote, se ressemblent *"comme deux gouttes d'eau"* et savent exactement de quoi il retourne. *"Nous en avons toujours parlé. Avec des mots qu'ils étaient en mesure de comprendre, en ajoutant des données au fur et à mesure."*

Il est arrivé au plus grand de manifester un motif d'inquiétude: *"Il a voulu savoir si le ventre de maman était réparé."*

Pour le reste, une petite graine de papa, une de maman, et la poche d'une autre pour remplacer celle qui ne fonctionnait pas.

"Nés de nulle part"

Quand les deux garçons de Cathy et Yann ont obtenu la nationalité française, l'aîné avait près de cinq ans. *"Ce sont des Français, mais nés de nulle part",* déplore leur père. *"Ils ne figurent pas sur notre livret de famille. Pas question que mon épouse s'engage dans une procédure d'adoption, nous risquerions de ne pas pouvoir revenir à un statut plus clair. Celui que pourrait nous octroyer la transcription complète des actes américains."*

Le cas Mennesson serait un espoir, ou tout au moins *"une avancée"*, s'il devait faire jurisprudence. *"Aujourd'hui, nous sommes en quelque sorte une famille fantôme. Génétiquement, nos enfants sont bien les nôtres. Mais si nous devons disparaître, c'est horrible à entendre, ils ne pourraient pas prétendre à la succession et, pire, leurs grands-parents n'auraient aucun droit à leur égard. Autrement dit, nos garçons pourraient être placés par la DDASS. (En réalité, les enfants sans parents sont confiés à l'aide sociale à l'enfance). Quand nous voulons bousculer un peu les idées établies, nous aimons dire que nous n'avons pas le droit de divorcer ni de mourir."*

"Hypocrisie" et "dégoût"

Ce que ce couple attend, c'est *"la fin d'une vaste hypocrisie"*. Pour qu'enfin, le judiciaire s'efface au profit du législatif, donc de l'administratif. Les tergiversations de l'Assemblée nationale? *"Elles ne m'inspirent que du dégoût"*, lâche Yann, écœuré de voir que les freins sont essentiellement politiques.

"60 % des Français sont favorables à la légalisation de la GPA. Seulement, les détracteurs sont tellement virulents qu'ils réussissent à en véhiculer une image extrêmement négative. Si bien qu'il est très difficile, pour un élu, d'afficher son soutien."

Le problème de fond, ce serait l'archaïsme de nos textes. *"En France, il est très facile pour un homme de reconnaître un enfant, même en l'absence de tout lien biologique avec lui. Mais en vertu de lois très anciennes, la mère, c'est la femme qui accouche, et elle seule".*

"Ils ne savent pas de quoi ils parlent"

Des religions s'en mêlent. *"En quoi la GPA serait-elle incompatible avec, par exemple, le catholicisme?"*, s'interroge Yann qui, se disant chrétien, enfonce le clou: *"On ne fait aucun miracle. La vie, elle prend ou elle ne prend pas."*

De même en veut-il aux intervenants qui évoquent le sujet *"sans savoir de quoi ils parlent et sans même se soucier de ce que les principales intéressées peuvent ressentir"*.

Furieux, en particulier, contre la philosophe Sylviane Agacinski *"qui a fait un parallèle entre les mères porteuses et la prostitution"*. Comparaison scandaleuse, selon lui. *"Au moment de mettre sa vie de côté durant neuf mois pour porter notre deuxième enfant, Maya était très soucieuse de savoir si nous le méritions vraiment. Ces femmes en éprouvent profondément le besoin. Ce qu'elles font est un don. La GPA est une aventure humaine extraordinaire. La plus belle que nous ayons jamais vécue."*